

# Recensement citoyen

Le recensement est une obligation légale tant pour les jeunes hommes que pour les jeunes filles. Les jeunes filles et les jeunes hommes français atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à compter de la date de leur anniversaire ou le mois suivant à la Mairie de leur domicile. Pour tout retard, une régularisation peut être faite.

Les personnes devenues françaises entre leur 16<sup>e</sup> et leur 25<sup>e</sup> anniversaire sont aussi soumises à cette obligation dans le mois qui suit la notification de la décision leur accordant la nationalité française.

## ▼ Contenu

### Où s'adresser ?

Hôtel de Ville  
Service Etat civil  
Place Camille Fouinat  
Tél. : 01.30.40.45.45 (sur rendez-vous)  
Courriel : [etat-civil@ville-beauchamp.fr](mailto:etat-civil@ville-beauchamp.fr)

### Qui doit faire la démarche ?

- Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.
- Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Important : suite au recensement, est remis à chaque recensé une attestation de recensement qui sera nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, concours d'accès aux emplois publics, inscription à l'auto-école, etc.).

Les personnes recensées devront participer, pour le compte de l'armée, à une journée appelée « Appel de Préparation à la Défense » dans laquelle elles suivront une série d'enseignements relatifs à la défense nationale.

### Pièces à fournir

- Livret de famille des parents,
- Pièce d'identité française,\*
- Justificatif de la nationalité française pour les personnes devenues françaises ou pour les jeunes gens de parents étrangers ou devenus français (certificat de nationalité française, décret de naturalisation etc.).

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

\*Pour les détenteurs d'une double nationalité, un passeport ou une pièce d'identité en cours de validité justifiant de votre nationalité étrangère.

Vos coordonnées?

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>

Votre état-civil

Nom d'usage

Sexe

- homme  
 femme

Date de naissance

Lieu de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

Nationalité

- française  
 binationnale

2e nationalité

Carte d'identité

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.

Livret de famille

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.

Documents complémentaires

No file selected

Un nombre illimité de fichiers peuvent être transférés dans ce champ.

Limité à 1 Mo.

Types autorisés : jpg, jpeg, pdf.

Votre filiation

Prénom du père

Nom du père

Date de naissance du père

Lieu de naissance du père

Pays de naissance du père

Nationalité du père

Nom de la mère

Prénom de la mère

Date de naissance de la mère

Lieu de naissance de la mère

Nationalité de la mère

Votre situation familiale

Nombre de frère(s) et de soeur(s) vivant(s)

Situation familiale

Situation familiale

Enter other...

Pupille

Votre situation scolaire ou professionnelle

Situation Scolaire

Indiquer votre niveau d'étude (primaire, collège, lycée, université) et la classe

Diplôme(s)

Spécialité

Profession

Demande d'exemption

Exemption

Carte d'invalidité

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 8 Mo.

Types autorisés : pdf.

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis

[Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices](#)

▼ CAPTCHA

Cette question sert à tester si vous êtes une personne.

► Infos pratiques

► Liens utiles